

Les centres
de loisirs
acteurs du
déconfinement
éducatif

dossier
été

Complément
au guide à destination
des équipes de direction
des centres de loisirs
éducatifs

VERSION
DU 9 JUIN 2020

les francas

L'éducation en mouvement !

Les **centres**
de **loisirs**
acteurs du
déconfinement
éducatif
dossier
été
les francas





sommaire



Préambule : un été éducatif, collectif et aéré	2
Partie 1 : Des attentions particulières pour cet été 2020	3
1 / Une attention à accueillir tous les publics	3
Accueillir les enfants en situation de handicap	3
Accueillir les adolescentes et les adolescents	4
2 / Des attentions éducatives spécifiques	4
Profiter du plein air	4
Se rencontrer autrement, échanger à distance	5
3 / Une attention aux équipes, aux animateurs et animatrices volontaires	6
Partie 2 : Aller plus loin dans son projet pédagogique d'été	7
1 / Imaginer le monde d'après avec les enfants et les adolescent-es	7
Un outil pour le recueil des expressions et des propositions	7
Des démarches pédagogiques adaptées.	7
2 / Formaliser des parcours éducatifs	8
Des modalités pédagogiques à renforcer	8
Des parcours à initier	9
Agir dans École ouverte	8
3 / Diversifier les projets et les formes d'accueil	9
4 / Agir avec leurs parents	9
5 / Organiser des mini-séjours avec hébergement	10



préambule →

un été éducatif, collectif et aéré

Les Francas ont édité en mai 2020 le guide « Les centres de loisirs, acteurs du déconfinement éducatif »¹ destiné aux directeurs, directrices et responsables pédagogiques des centres de loisirs éducatifs.

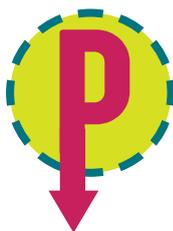
Ce guide annonçait la sortie prochaine d'un complément pour finaliser la préparation des projets pédagogiques de l'été 2020.

Le voici !

1 – <http://centredeloisirseducatif.net/node/1985>

Les conditions sanitaires s'appliquant à l'organisation de centres de loisirs font l'objet de protocoles diffusés par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Lors de la rédaction de ce document, les dispositions en vigueur sont celles du protocole en date du 5 juin 2020. Ce guide sera mis à jour lors de l'actualisation du protocole courant juin.

Pourquoi ce complément « Spécial été » ?



Parce qu'il est encore nécessaire de convaincre qu'il est impératif d'ouvrir les centres de loisirs éducatifs cet été pour accueillir tous les enfants et les adolescent-es, pour leur permettre d'exercer leur droit aux vacances et aux loisirs et d'en vivre à proximité de chez eux. Oui, c'est possible malgré les contraintes, notamment en organisant de plus petites unités d'accueil, en se réappropriant la diversité des espaces publics, bâtis ou naturels du territoire. De plus, l'État engage une aide exceptionnelle pour accompagner ces démarches ou pour étendre les capacités d'accueil.

Parce que, au-delà des conditions sanitaires, les conséquences de la crise du Covid-19 sur la conciliation entre la vie professionnelle des parents et la vie familiale, sur le pouvoir d'achat des familles, sur l'accès aux loisirs restent importantes, cet été, des habitudes seront modifiées. Là où des enfants passaient

deux semaines avec leurs grands-parents, ils les verront avec le respect de la distanciation exigée et sur des temps courts, là où l'entreprise était fermée en août, elle fonctionnera en continu pour relancer la production, là où un parent avait un emploi saisonnier elle ou il ne sera pas embauché-e, là où des enfants et des adolescent-es partaient en colonie de vacances, ils ne pourront pas le faire par manque de place ou annulation de séjour. Dans ce contexte, l'importance de la fonction sociale des centres de loisirs se trouve renforcée.

Parce que les enfants et les adolescent-es, après parfois plus de quatre mois sans espaces collectifs auront perdu des repères, d'autres auront envie de liberté, d'autres auront besoin de partager leur vécu, leurs connaissances, leurs compétences, leur culture acquises durant le confinement.

Parce que le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse réaffirme la fonction éducative des centres de loisirs de la période estivale ainsi que leur place dans le système éducatif français.

Parce que les vacances d'été constituent un temps de loisirs spécifique, long, aéré, paisible, ensoleillé, attendu, souvent organisé par les centres de loisirs des semaines à l'avance avec des équipes constituées d'animateurs et d'animatrices permanentes et volontaires.

Convaincre, prendre en compte chacun-e, s'inscrire dans des politiques publiques, accompagner le projet pédagogique estival, tels sont les objectifs de cette brochure pour un été éducatif, collectif et aéré. ●

1 Des attentions particulières pour cet été 2020

1 / Une attention à accueillir tous les publics



À u regard de leur mission éducative, sociale et culturelle, les centres de loisirs ont vocation à s'adresser au plus grand nombre. La Convention internationale des droits de l'enfant reconnaît à tous les enfants et à tous les adolescent-es les droits aux loisirs, au repos, à l'éducation, aux vacances...

Si la période de confinement a pu accroître des difficultés pré-existantes pour certains enfants (scolaires, sociales, sanitaires...), il convient de reconnaître qu'elle a pu être une période troublée, déstabilisante voire anxiogène pour tous les enfants et tou-tes les adolescent-es. Dans ces conditions, il est important que les équipes des centres de loisirs de l'été 2020 s'efforcent d'accueillir tous les enfants et tou-tes les adolescent-es, en portant une attention particulière à deux publics : les enfants en situation de handicap et les adolescent-es.

Accueillir les enfants en situation de handicap

Sur certains territoires, les centres de loisirs ne seront pas en capacité d'offrir les mêmes capacités d'accueil que les autres étés. Pour autant, le choix des enfants accueillis doit se faire sur des critères équitables. Pour rappel, en référence à la loi de 2008 sur la lutte contre les discriminations, le handicap, comme le sexe ou la situation de famille, ne peut pas constituer un critère.

Pour accueillir au mieux ces enfants, la question des gestes protecteurs sera centrale et imposera peut-être de prendre des dispositions particulières. Les enfants avec l'équipe et les parents peuvent réfléchir, construire et mettre en vie des réponses adaptées. Par exemple, comment aider un enfant déficient visuel à respecter la distanciation physique ? Comment accompagner un enfant présentant des troubles du spectre autistique dans les étapes de la vie quotidienne ? Pour assurer cet accueil, les familles, les collectivités mais surtout les pôles d'appui et de ressources¹ peuvent être mobilisés.

¹ – Pour connaître les pôles d'appui et de ressources pour l'accès des enfants et des adolescent-es aux centres de loisirs de votre département, prendre contact avec l'association Francas de votre département.



Accueillir les adolescentes et les adolescents

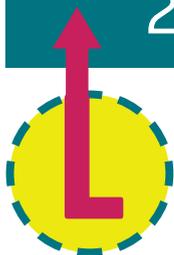
Dans cette période de déconfinement, le nombre de places d'accueil et le nombre de personnels encadrant ne sont pas encore stabilisés. De ce fait, la tendance pourrait être de prioriser les plus jeunes enfants au détriment des adolescentes et des adolescents. Effectivement, ceux-ci sont plus autonomes et la question du mode de garde semble moins prégnante. Toutefois, comme les plus jeunes, elles et ils ont eu à subir le confinement et ses conséquences et ont

le droit aux loisirs. Il est tout aussi important de les accueillir pour :

- Aborder leur vécu de la crise sanitaire et leur offrir un sas de décompression pour respirer, de délasser, ne rien faire ;
- Pratiquer des activités pour se faire plaisir, bouger, jouer, créer... ;
- Retrouver ses ami-es dans un cadre sanitaire garanti ;
- Les accompagner à construire leurs vacances ;
- Évoquer avec eux les relations amicales, les relations amoureuses dans le contexte ;
- Leur proposer d'être acteur de prévention à l'heure du déconfinement. ●



2 / Des attentions spécifiques durant cet été 2020



Le contexte de confinement puis de déconfinement conduit à la nécessaire adaptation du projet pédagogique et des projets d'animation. Les projets de l'été 2020 se construisent avec deux attentions essentielles : la prise en compte des besoins de plein-air et d'échanges.

Profiter du plein air

Dans une société fortement urbanisée telle que la nôtre, enfants et adultes prennent leur distance (au sens propre) avec les espaces naturels. Elles et ils en sont parfois très éloigné-es, certains fréquentant peu ou pas les zones aménagées comme les parcs, les voies vertes, les jardins publics... Il est

nécessaire de repenser la relation des humains à leur environnement naturel car « *Les êtres humains ont à faire face à la raréfaction et à l'épuisement des ressources naturelles mondiales, à la distanciation des liens entre l'humain et la nature, à un nouveau rapport au temps* »¹. Ce texte a été écrit il y a quelques mois par les Francas... Imaginons-nous comme ces mots et ces idées allaient prendre une telle pertinence, cet été 2020 ?

Le besoin de nature est aujourd'hui absolument criant, en premier lieu car le lien à la nature favorise le bien-être et en particulier celui des plus jeunes. Cet été, les centres de loisirs vont permettre de vivre,

1 – Issu du projet des Francas Avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation ! 2020-2025 adopté en janvier 2020

de jouer, de chanter, de se cacher, de rêver, de se défouler – dehors.

L'animation dans la nature, pour la nature, par la nature propose de découvrir et de connecter entre eux des savoirs pour connaître et comprendre des domaines variés (biodiversité, qualité de l'air, eau, énergies, équilibres écologiques, rôle de l'humain...). Ancrée sur l'observation du réel, elle est autant scientifique que sensible, imaginaire ou sportive.

Elle permet de retrouver, de comprendre, de vivre le lien entre l'humain et la nature, entre l'humain et le vivant, entre les humains. Vivre l'expérience de la nature, c'est s'aérer l'esprit, se familiariser avec un nouveau cadre, retrouver l'esprit de camaraderie et se dépenser.



Il est urgent de proposer aux enfants et aux adolescent-es des projets pour mettre le corps et l'esprit dehors. Sortir, jouer avec et dans la nature, profiter du formidable cadre qu'elle offre pour des aventures ludiques, scientifiques, artistiques ou sportives, pour comprendre la nature, vivre des expériences naturalistes, appréhender sa complexité, sa beauté mais aussi son extrême fragilité, la protéger, sensibiliser autrui, redonner à la nature et à la biodiversité toute leur place...

Et quand les grands espaces ne sont pas à proximité ou accessibles, des terrains dans et autour du centre de loisirs peuvent accueillir des activités de jardinage, de fabrication d'hôtels à insectes ou d'observation du cycle de l'eau à partir d'un terrarium... qui s'avèrent aussi riches d'enseignement sur la nature et son fonctionnement. Mobiliser l'ensemble de nos sens, de nos muscles et de nos émotions permet de découvrir et de comprendre la diversité et la fragilité des écosystèmes naturels.

Ces expériences assument le fait de reprendre des activités d'antan trop souvent délaissées : jouer avec un moulin à eau sur la rivière, fabriquer une cabane dans les bois, aller à la rencontre des animaux de la ferme... Leur intérêt éducatif est d'une acuité totale face aux enjeux actuels. La simplicité du geste éducatif concernant le lien à la nature est sans aucun doute une des véritables innovations du monde d'après.

C'est aussi l'occasion de se lancer dans une démarche Centre A'ERE².

2 – <http://centredeloisirseducatif.net/node/733>



Se rencontrer autrement, échanger à distance

Après une période de confinement recentrée sur soi et les plus proches, l'été est propice à aller à la rencontre d'autres enfants et adolescent-es, probablement d'une autre manière. Durant le confinement, la communication a pu être réinventée, en passant par de l'échange à distance, y compris à l'international. A l'heure où les enfants ne peuvent pas tous être accueillis simultanément sur un site, comment organiser la rencontre et la coopération ? Proposer un tournoi - sur plusieurs semaines en fonction du rythme de rotation des présent-es, ou organiser des équipes mêlant des enfants présents avec d'autres connectés à distance - peuvent être des défis à relever. Cette dernière proposition permet d'associer des enfants qui ne peuvent se rendre au centre de loisirs, parce qu'ils sont hospitalisés ou restés confinés chez eux ou dans une structure d'aide sociale à l'enfance.

L'échange à distance permet d'aller à la rencontre d'enfants issus d'autres territoires, d'autres régions, d'autres pays voire d'autres continents. Une diversité d'outils de communication est mobilisable : webradio (dont plurilingue) ; visioconférence (avec traduction possible) ; échange de textes, d'images, de vidéos, de sons sur des plateformes dédiées, par courriel ou sur des groupes créés sur les réseaux sociaux³.

3 – Des outils de communication à distance ont été recensés par l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) :

<https://www.tele-tandem.net/outils/plattform-e/>

Lorsque c'est possible, la rencontre passe encore par le voyage ou l'accueil de groupes d'enfants ou d'adolescent-es, dans des conditions respectueuses des protocoles sanitaires en vigueur et des autorisations de circulation transfrontalières. L'organisation d'accueils en dehors du territoire national est suspendue jusqu'à nouvel ordre. Sous réserve de l'ouverture des frontières et des règles de circulation internationales applicables, l'organisation d'accueils avec hébergement provenant de l'étranger est autorisée sur le territoire national.

La rencontre virtuelle ou physique permet de découvrir comment chacun-e, même très loin, a vécu le confinement - voire n'a pas été confiné-e! - et ce que chacun-e vit maintenant. Par des pratiques créatives et artistiques, l'échange permet de (re)construire du commun, de réaliser quelque chose ensemble, que ce soit une mosaïque de dessins ou d'expressions, une chanson, une chorégraphie par exemple. ●



3 / Une attention aux équipes, aux animateurs et animatrices volontaires



La force des équipes estivales est souvent d'être constituées d'animateurs et d'animatrices permanent-es et volontaires.

Les permanent-es connaissent bien le projet éducatif du centre de loisirs tandis que les volontaires l'interrogent et amènent de nouvelles manières de penser et de mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'animation.

Pas de doute, toutes les incertitudes ont perturbé le recrutement des équipes. Il va d'ailleurs se poursuivre pour des centres de loisirs éducatifs jusqu'à la dernière minute. Ceci a rendu la préparation de l'été chaotique et chaque membre de l'équipe a une connaissance partielle du projet.

Le centre de loisirs éducatif a une mission d'accueil, y compris de l'équipe qui va l'animer et notamment des animateurs et animatrices volontaires (occasionnels, vacataires) qui pour certain-es seront en stage pratique dans leur parcours BAFA.

Une attention à l'équipe et à chacun-e de ses membres, surtout en début d'été, va être indispensable pour que le centre de loisirs reste un espace d'engagement, c'est-à-dire un espace où le collectif comme chaque individu qui le compose donne un sens à son action.



Quatre entrées pour structurer cet accueil

- **1** Un dossier d'accueil spécifique à l'été 2020 peut être réalisé l'équipe de direction. Ce dossier détaille le projet, donne des repères spatiaux temporels, revient sur les points principaux du protocole sanitaire, propose un trombinoscope de l'équipe éducative,...
- **2** L'animation du travail d'équipe qui devra se faire par petite unité (équipes de projets ou de tranche d'âge), plus simple à organiser sur un temps calme ou un temps libre après le repas, pour continuer à partager le projet et l'évaluer en continu, pour réorienter le travail d'équipe, ...
- **3** L'accompagnement des mobilités des membres de l'équipe qui pour certain-es peuvent venir de loin ou que la prise de transport en commun inquiète : organisation des covoiturages, prêt de vélos, mise à disposition de masques pour les transports, etc
- **4** La convivialité : dès les premiers jours, proposez un apéritif ou un repas d'équipe, une sortie randonnée ou bowling, une soirée jeux de société, etc, en respectant la distance physique et le port du masque là où c'est nécessaire bien sûr.

Enfin, la direction devra être attentive à certain-es jeunes animateurs et animatrices volontaires qui, lycéen-nes, étudiant-es ou apprenti-es, ont vécu une phase de confinement/déconfinement sans espace collectif d'action, avec peu de contraintes, ce qui pourrait avoir des conséquences sur leur rapport au temps ou au travail en équipe. ●





2 Aller plus loin dans son projet pédagogique d'été

1 / Imaginer le monde d'après avec les enfants et les adolescent-es



Parce qu'il s'agit d'un temps long, l'été est une période propice aux échanges entre enfants et adolescent-es mais aussi aux échanges entre petits et grands. Les centres de loisirs éducatifs peuvent animer des espaces d'expression afin que les enfants et les adolescent-es, acteurs de la cité, citoyen-nés à leur hauteur puissent dire -eux aussi- ce qui leur semblerait pertinent de penser et construire pour « le monde d'après » dont parlent les parents, les adultes, les médias et les responsables politiques. Certaines de leurs expressions et propositions concerneront sans nul doute les élus des territoires locaux ; d'autres seront analysées et valorisées nationalement.

Parce qu'il s'agit d'un temps long, l'été est une période propice aux échanges entre enfants et adolescent-es mais aussi aux échanges entre petits et grands. Les centres de loisirs éducatifs peuvent animer des espaces d'expression afin que les enfants et les adolescent-es, acteurs de la cité, citoyen-nés à leur hauteur puissent dire -eux aussi- ce qui leur semblerait pertinent de penser et construire pour « le monde d'après » dont parlent les parents, les adultes, les médias et les responsables politiques. Certaines de leurs expressions et propositions concerneront sans nul doute les élus des territoires locaux ; d'autres seront analysées et valorisées nationalement.

Un outil pour le recueil des expressions et des propositions

Les Francas lancent l'opération « Le monde d'après... selon les enfants et les adolescent-es ». Cet été, les équipes des centres de loisirs se mobilisent en utilisant le site [enfantsacteurscitoyens.fr](https://www.enfantsacteurscitoyens.fr/) qui permet :

- Aux enfants et aux adolescent-es d'exprimer ce qu'ils pensent de leurs conditions de vie d'éducation et d'action dans les espaces de vie qu'ils fréquentent, dans leur territoire et au-delà, et ce qu'ils proposent pour les améliorer,
- De donner à voir aux adultes ce que les enfants et les adolescent-es pensent ou proposent,
- D'organiser sur cette base des temps

d'échanges et de dialogues structurés afin que les adultes décideurs, élu-es notamment prennent en compte certaines de leurs propositions.

Afin d'organiser ces dialogues structurés, il est notamment possible, à partir du site, de lire et de s'emparer de toutes les publications d'un territoire.

Des démarches pédagogiques adaptées

- Avec l'équipe d'universitaires qui a accompagné les travaux de mise en œuvre du site enfants acteurs citoyens, la nécessité de privilégier l'expression spontanée des enfants et des adolescent-es a été mise en évidence. Afin de saisir effectivement les points de vue des enfants et des adolescent-es, il est pertinent d'éviter de cadrer l'expression, afin de ne pas la figer et risquer de la réduire au filtre des adultes questionneurs ou des questions préparées par les adultes.
- L'administration de questionnaires sera le plus possible délaissée au profit d'expressions spontanées et si des questions semblent nécessaires, une attention devra être portée à la façon dont la ou les questions seront posées. Une question ouverte du type « Que peux-tu dire de ta vie quotidienne ? » peut suffire. Elle peut être éventuellement complétée par les questions suivantes « Qu'est-ce que tu apprécies ? Qu'est-ce que tu apprécies moins ? ». Il est possible d'élargir avec les plus âgés avec une question du type « Que penses-tu du monde d'aujourd'hui ? ». On ne posera pas la question, que faudrait-il changer ? qui donne un parti-pris mais « Comment tu imaginerai le monde de demain ? ». ●

1 - <https://www.enfantsacteurscitoyens.fr/>

2 / Formaliser des parcours éducatifs



Dans tous les centres de loisirs, on apprend !

Aux côtés de l'école, les centres de loisirs accompagnent les enfants et des adolescent·es dans

leurs acquisitions de connaissances et de compétences par des activités ludiques variées à caractère culturel, sportif et environnemental. Après plusieurs semaines de fermeture des écoles, et à l'approche de l'été, les centres de loisirs sont sous les feux de l'actualité. Celle-ci leur offre ainsi l'opportunité de donner à voir leur rôle éducatif et d'installer des relations durables avec l'Éducation nationale et ses acteurs..

Il s'agit *in fine* de **poursuivre le développement des projets des centres de loisirs éducatifs en renforçant ou en valorisant plus explicitement** les parcours éducatifs et culturels donnés à vivre aux enfants et aux adolescent·es. Il s'agit également de pointer les acquisitions qu'ils permettent, en faisant référence au socle commun de connaissances, de compétences et de culture². Le guide « Les centres de loisirs, acteurs du déconfinement éducatif »³ donne à voir en quoi ces parcours s'inscrivent dans des domaines du socle commun et participent de la « remobilisation scolaire » (p. 13).

2 – Référence <https://www.education.gouv.fr/le-socle-commun-de-connaissances-de-compétences-et-de-culture-12512>

3 – <http://centredeloisirseducatif.net/node/1985>



Des modalités pédagogiques à renforcer

Les temps d'animation, de mise en œuvre de projets sont conçus :

- Dans une logique pédagogique de progression des apprentissages ;
- Sur des temps longs, dans une dynamique de cycle (sur 3, 4 ou 5 demi-journées en fonction de l'âge des publics ou sous forme de stages thématiques) ;
- En relation avec les enseignant·es du territoire et/ou celles et ceux qui seront les acteurs des écoles ouvertes.

Il est important de communiquer en direction des familles sur la dimension éducative des parcours proposés aux enfants et aux adolescent·es.

Des parcours à initier

Les différents parcours ci-après font l'objet de présentation plus détaillées sur des fiches téléchargeables⁴.

« Vivre livre »

La période du confinement a aggravé la difficulté d'accès à des livres, des revues, des journaux qui est déjà le quotidien d'enfants vivant dans des familles en situation de précarité. « Vivre livre » permet d'aller à la découverte de l'écrit, de la lecture et des livres.

« Éveil aux langues »

La découverte des cultures linguistiques régionales et nationales fait partie de la rencontre interculturelle, une attention spécifique à l'été 2020. Cet éveil aux langues permet notamment de communiquer avec d'autres enfants, de s'ouvrir à d'autres modes de pensée...

« Oser les sciences »

« Oser les sciences » vise surtout à développer une démarche de découverte s'appuyant tant sur le sens de l'observation et le questionnement, que sur le jeu et le plaisir. Il part des éléments les plus simples de notre quotidien pour ouvrir progressivement sur le monde qui nous entoure.

4 – <http://centredeloisirseducatif.net/node/1985>



« Webradios »

Le parcours « Webradios » poursuit deux grands enjeux : d'une part, l'appropriation active de l'information (recherche, vérification, production, diffusion) et d'autre part, la participation des enfants et des adolescents eux-mêmes.

« Va y avoir du sport ! »

Le centre de loisirs éducatif est un espace d'éducation physique et sportive. Pendant le confinement les occasions de pratiquer de type d'activités ont été faibles. Le centre de loisirs d'été peut mettre l'accent sur un parcours éducatif basé des pratiques physiques et sportives, de préférence collectives.

« Place aux Arts »

L'Art permet aux individus d'appréhender le monde et les rapports sociaux, de s'approprier une part du patrimoine de l'humanité : matériel et immatériel, d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Avec les activités artistiques, les enfants élargissent leurs repères et deviennent passeurs de culture. Un parcours de création et de rencontre avec des œuvres et des artistes.

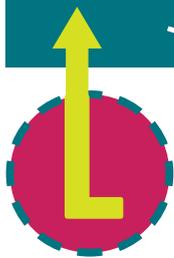
« Jouons la biodiversité »

Comprendre pour mieux protéger, c'est le leitmotiv de ce parcours qui s'inscrit à la fois dans une approche qui mêle plaisir de vivre et de jouer dehors, observations naturalistes, actions de sensibilisation proposées par les enfants à d'autres publics.

Agir dans École ouverte

Les centres de loisirs éducatifs peuvent participer au dispositif « vacances apprenantes », notamment sur les dimensions « École ouverte » ou « École ouverte buissonnière » si un tel dispositif se développe sur le territoire. Ces dispositifs sont pilotés par les services de l'Éducation nationale et mis en œuvre par des établissements scolaires (écoles, collèges, lycées généraux, techniques et professionnels). Durant l'été, le dispositif prévoit de « proposer l'après-midi des activités culturelles, sportives et de découverte de la nature, en lien avec les enjeux contemporains climatiques et de biodiversité ». Le centre de loisirs peut être un des intervenants dans le cadre de ces activités socioéducatives. ●

3 / Diversifier les projets et les formes d'accueil



es centres de loisirs éducatifs sont durant les vacances d'été le premier espace d'accueil collectif des enfants et des adolescent-es.

De par leur fonction sociale, ils ont vocation à accueillir tous les enfants et les adolescent-es d'un territoire qui souhaitent vivre et agir dans des projets de loisirs éducatifs.

Accueillir, c'est aussi aller vers ! Vers les enfants et les adolescent-es qui sont assignés à résidence car ils ne peuvent pas partir en vacances, vers ceux dont les parents n'ont pas les moyens, l'envie ou ne voient pas l'intérêt de les inscrire au centre de loisirs, vers les enfants et les adolescent-es qui restent confiné-es chez eux alors qu'ils souhaiteraient venir au centre de loisirs, vers les enfants et les adolescent-es qui ont un mode d'accueil mais s'ennuient, vers les enfants et les adolescent-es dont les parents craignent d'inscrire leurs enfants dans des espaces collectifs, vers les enfants et les adolescent-es...

Cet été, encore plus que les autres étés, des enfants et des adolescent-es n'exerceront pas leur droit aux vacances et aux loisirs. Pour répondre à ce besoin, les centres de loisirs éducatifs sortent de leurs murs par exemple en :

- Délocalisant des activités dans les communes ou les quartiers avoisinants et proposant autour de ces activités des accueils de proximité une ou deux demi-journées par semaine ;
- Proposant des projets d'animation et d'activité par le Web. De nombreuses expériences ont été menées et capitalisées durant le confinement. Des centres de loisirs ont animé des jeux en ligne, ouvert des espaces de discussion à caractère philosophique, mis en ligne des activités de construction manuelle. Toutes ces initiatives doivent perdurer durant l'été en associant des enfants du centre de loisirs et des enfants hors les murs ;
- Animant des jeux et des activités de rue ou de village pour les enfants en mobilisant

par exemple quelques jeunes de l'espace-jeunes, des parents, des enseignants, des travailleurs sociaux ou des animateurs et animatrices volontaires du collectif pédagogique du centre de loisirs ;

- Accompagnant des associations de mineurs comme les ATEC pour qu'ils organisent leurs loisirs d'été, leur sortie, leur séjour¹. ●

1 - <http://centredeloisirseducatif.net/node/1646>



4 / Agir avec leurs parents



et été, le centre de loisirs renforcera particulièrement son attention vers les parents, pour créer un lien plus étroit entre l'équipe du centre, l'enfant et ses

parents. Le guide « Les centres de loisirs, acteurs du déconfinement éducatif ¹ » (page 16) revient largement sur les modalités d'accueil et de communication avec les parents.

Concernant les activités, dans cette période singulière, le projet pédagogique peut être élaboré, complété ou animé en proposant d'y associer des parents comme des parties prenantes, acteurs ou participants.

Le centre de loisirs cet été, en plus d'être l'espace éducatif des enfants, sera sans doute un espace de respiration en matière culturelle, sportive ou de socialisation pour les parents. Il peut même être un espace de reconstruction après cette période de confinement. Le centre de loisirs devient dès lors acteur d'une offre culturelle permettant aux familles de sortir et de redonner du sel au quotidien.

Un acteur culturel qui invitera les familles à des offres « inédites et de qualité ». Quand cela sera possible, il faudra donc essayer

« d'embarquer » les parents pour des visites de sites patrimoniaux ou de sites naturels, les convier aux temps sportifs, aux soirées qu'elles soient musicales, étoilées ou ludiques et bien entendu aux temps de restitution des projets menés.

Enfin, pour prolonger son action dans le foyer familial, le centre de loisirs pourra diffuser par exemple chaque début de semaine une petite fiche Idées d'animation simples, inédites et clef en main :

- Le livre de la semaine ;
- La chanson de la semaine ;
- Le jeu de la semaine ;
- La sortie nature de la semaine ;
- La sortie culturelle de la semaine ;
- Le défi sportif de la semaine ;
- L'énigme de la semaine ;
- Le phénomène astronomique de la semaine ;
- L'émission radio de la semaine ;
- Le spectacle (danse, théâtre, musique) de la semaine ;
- Le sujet philo de la semaine ;
- L'article d'actualité de la semaine ;
- ... ●

1 - <http://centredeloisirseducatif.net/node/1985>

5 / Organiser des mini-séjours avec hébergement



Les nuits campées et les mini-camps sont des projets d'animation au service du projet pédagogique. Ils permettent d'assurer sa continuité

dans des cadres et des dispositions différentes des autres projets. Ils permettent aux enfants de s'écarter progressivement et temporairement de la famille nucléaire pour que les enfants trouvent un peu plus d'autonomie. C'est surtout l'occasion de se construire des mini-vacances et des souvenirs inoubliables grâce à un rythme différent, les repas préparés entre enfants, la magie des nuits sous tente ou à la belle étoile et surtout les veillées !

Si le doute a été maintenu durant de longues semaines, le protocole sanitaire applicable aux accueils collectifs de mineurs pour la période estivale permet la tenue de ce type de séjours. Il les rend possible en proximité mais également pour des destinations plus lointaines (dans le respect des déclarations : séjours accessoires ou séjours de vacances, en fonction de la durée et de la distance). Comme au centre de loisirs, les règles sanitaires s'appliquent et les gestes protecteurs sont de rigueur. Dans certains cas, ces séjours constituent également une modalité de régulation du nombre d'enfants présents au centre. **Pour éviter de refuser d'accueillir des enfants et des adolescent-es, il peut être nécessaire de penser à la diversité des types d'accueil possible, sur place, à distance, avec ou sans hébergement.**



Pour limiter les coûts mais aussi pour optimiser les ressources matérielles, ces séjours peuvent s'organiser sous forme de bases d'activités où les centres de loisirs mutualisent du matériel et où les groupes peuvent se succéder. En établissant des règles d'utilisation, d'entretien et de désinfection, les temps de transport, montage et démontage se trouvent considérablement limités. Dans le contexte actuel, cette combinaison permet d'augmenter la quantité de matériel disponible pour héberger les enfants et les adolescent-es. L'association Francas de votre département peut être force de proposition et de coordination dans ce domaine.

Les séjours accessoires sont relativement souples à mettre en place et nécessitent peu d'anticipation dans le temps pour les organiser. Il est possible de déclarer ce type de séjour seulement 2 jours ouvrables avant le départ. Cela peut permettre :

- D'aller à la rencontre de groupes d'adolescent-es et de construire avec eux un projet de séjour de quelques nuits à proximité ;
- D'organiser une nuit campée dans les environs du centre de loisirs à l'issue d'une semaine à thème ;
- D'imaginer de nouvelles activités alliant itinérance en mobilité douce et bivouac...

Ces formules construites dans la proximité avec les familles permettent la réassurance de tous et toutes, car les modalités de départ, de transports, de séjours et le choix des organisations est pensé collectivement en toute confiance. Ces séjours ont la possibilité d'être inscrit dans le dispositif « colos apprenantes ». ●





Un été à la loupe !

Dans leur projet « Avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation ! », les Francas souhaitent que les espaces éducatifs des loisirs, des temps libres et des vacances se développent de manière homogène sur l'ensemble du pays de manière à pouvoir accueillir tous les enfants sur tous les territoires. Pour cela, les Francas s'engagent dans un certain nombre d'initiatives qui permettent de repenser et de diversifier les espaces éducatifs. Un Observatoire des centres de loisirs éducatifs a été mis en place dans cette perspective.

Chaque année, l'Observatoire organise une enquête sur l'activité d'été des centres de loisirs éducatifs. En regard de son contexte particulier, l'enquête sur l'été 2020 de l'Observatoire sera particulièrement attentive aux effets du confinement/déconfinement, sur les conditions d'accueil des enfants et des adolescent-es, sur l'évolution des effectifs, sur l'organisation des séjours accessoires, la constitution des équipes...

Pour apporter votre contribution aux travaux de l'Observatoire, n'hésitez pas à inscrire votre centre de loisirs. Cela implique de consacrer environ 45 minutes à la saisie d'un formulaire en ligne au début du mois d'octobre! ●

Information / Inscription :

Michael Ramalhosa
mramalhosa@francas.asso.fr

En savoir plus sur l'Observatoire :

<http://centredeloisirseducatif.net/node/1917>



Conception éditoriale

Fédération nationale des Francas

Directrice de la publication

Irène Pequerul

Comité de rédaction

Marielle Cartiaux-Ourabah,
Sophie Dargelos, Hervé Prévost,
Michaël Ramalhosa, Yann Renault

Comité de relecture

Marc Charrel, Gilles de Rosa,
Stéphane Pailhous, Michel Pujol,
Sylvie Rab

Conception graphique

Dominique Lefilleul – Le fil graphique

Photos

© Les Francas, © Freepik.com

Illustrations

D'après © Freepik.com

Mentions légales

Date : juin 2020

Dépôt légal : juin 2020

ISBN : 978-2-906487-68-0



Les centres
de loisirs
acteurs du
déconfinement
éducatif

dossier
été

www.centredeloisirseducatif.net

www.enfantsacteurscitoyens.fr

www.bafa-lesfrancas.fr

 @FrancasFede

 Les Francas

www.linkedin.com/company/les-francas/

les francas

L'éducation en mouvement !

